

66867, Guadeloupe : 1885



## ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(MODÈLE N° 8.)

(EXÉCUTION DES LOIS DES 2 AOÛT 1875 ET 9 DÉCEMBRE 1884.)

PROCÈS-VERBAL des opérations du collège électoral réuni le *4<sup>es</sup> Mars 1885*,  
à la Basse-Terre, pour élire un sénateur.

(1) Nom et prénoms du président  
du collège. — Président ou vice-pré-  
sident ou juge le plus ancien.

L'an mil huit cent quatre-vingt cinq, le *premier* du mois de *Mars*,  
nous <sup>(1)</sup> *Anceau (Henri Victor)* Président  
du tribunal de première instance de la Basse-Terre (*Guadeloupe*), nous sommes  
rendu dans la salle du *Conseil Général* à la Basse-Terre  
local désigné pour la réunion du collège électoral du département de la  
*Guadeloupe* convoqué en vertu du décret du *onze* décembre 1884  
à l'effet d'élire un sénateur.

Les portes de la salle ont été ouvertes à huit heures du matin et les électeurs ont été  
immédiatement introduits.

Nous avons alors appelé à siéger au bureau, comme étant les deux plus âgés et les  
deux plus jeunes des électeurs présents, sachant lire et écrire :

M. <i>Rousseau</i>	( <i>Jean Luc</i> )	, né le <i>18</i> octobre 1813
M. <i>Elire</i>	( <i>Gustave</i> )	, né le <i>1<sup>er</sup></i> octobre 1824
M. <i>Seymour</i>	( <i>Raymond</i> )	, né le <i>26</i> octobre 1849
M. <i>Lillet</i>	( <i>Thomas</i> )	, né le <i>29</i> décembre 1850

Le bureau, ainsi constitué, a choisi pour secrétaire M. *Royer Jean*  
*François* ) ( \_\_\_\_\_ ), électeur.

Les pièces suivantes ont été déposées sur le bureau :

- 1° Le texte de la loi du 9 décembre 1884 portant modification aux lois organiques  
sur l'organisation du sénat et les élections des sénateurs.
- 2° Le texte de la loi organique du 2 août 1875 sur l'élection des sénateurs modifiée  
par la loi du 9 décembre 1884;
- 3° Le règlement d'administration publique du *4 Janvier 1876*  
~~26 décembre 1875~~, fixant le mode  
de paiement de l'indemnité de déplacement allouée aux délégués des conseils municipaux,  
ainsi qu'un exemplaire du tableau des distances;
- 4° Le texte du décret de convocation ci-dessus visé;
- 5° Le texte des décrets organique et réglementaire du 2 février 1852;
- 6° Les instructions ministérielles sur la tenue de l'assemblée électorale;
- 7° Le tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et des suppléants dressé  
en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;
- 8° La liste des électeurs sénatoriaux par ordre alphabétique, dressée en exécution de  
l'article 9 de la même loi.



(1) Ce paragraphe devra être supprimé si le collège ne comprend pas au moins 200 électeurs.

Le bureau a ensuite réparti les électeurs, par ordre alphabétique, en sections de vote; de la manière suivante (1) :

1 <sup>re</sup> Section, de la lettre <b>A</b>	à la lettre <b>D</b> inclus - cent électeurs.
2 <sup>e</sup> Section, — <b>E</b>	(moins quatre noms de la lettre D. — 2 184 (y compris quatre électeurs de la lettre D.)
3 <sup>e</sup> Section, —	—
4 <sup>e</sup> Section, —	—
5 <sup>e</sup> Section, —	—
6 <sup>e</sup> Section, —	—
7 <sup>e</sup> Section, —	—
8 <sup>e</sup> Section, —	—
9 <sup>e</sup> Section, —	—
10 <sup>e</sup> Section, —	—

Des tables ont été installées dans la salle du vote pour chacune des sections.

Le bureau du collège a désigné comme présidents et scrutateurs de ces sections les électeurs dont les noms suivent :

(2) Indiquer les noms et prénoms des présidents et scrutateurs.

1 <sup>re</sup> SECTION . . . . .	{	Président . . . . .	M. <sup>(2)</sup> Arsonneau (Nestor)
		Scrutateurs . . . . .	M. Audry (Ferdinand)
			M. Boniface (A)
			M. Moïse (Jean)
2 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	{	Président . . . . .	M. Gervais (Charles)
		Scrutateurs . . . . .	M. Boulogne (Brice)
			M. Charvet (Félix)
			M. David (David)
			M. Michel (Hamlet)
3 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	{	Président . . . . .	M.
		Scrutateurs . . . . .	M.
			M.
			M.
			M.
4 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	{	Président . . . . .	M.
		Scrutateurs . . . . .	M.
			M.
			M.
			M.
5 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	{	Président . . . . .	M.
		Scrutateurs . . . . .	M.
			M.
			M.
			M.



6<sup>e</sup> SECTION . . . . . {  
 Président . . . . . | M.  
 M.  
 Scrutateurs . . . . . }  
 M.  
 M.

7<sup>e</sup> SECTION . . . . . {  
 Président . . . . . | M.  
 M.  
 Scrutateurs . . . . . }  
 M.  
 M.

8<sup>e</sup> SECTION . . . . . {  
 Président . . . . . | M.  
 M.  
 Scrutateurs . . . . . }  
 M.  
 M.

9<sup>e</sup> SECTION . . . . . {  
 Président . . . . . | M.  
 M.  
 Scrutateurs . . . . . }  
 M.  
 M.

10<sup>e</sup> SECTION . . . . . {  
 Président . . . . . | M.  
 M.  
 Scrutateurs . . . . . }  
 M.  
 M.

Le président du collège, après avoir rappelé que le nombre des sénateurs à élire est de \_\_\_\_\_, a déclaré le scrutin ouvert.

Les électeurs se sont rendus, suivant l'ordre alphabétique de leurs noms, aux sections de vote qui leur étaient respectivement assignées.

Le président de chacune des sections avait préalablement ouvert la boîte de scrutin et, après avoir constaté, en présence des électeurs, qu'elle ne renfermait aucun bulletin, il avait remis une des clefs au plus âgé des scrutateurs et gardé l'autre.

Tous les électeurs ont apporté leur bulletin préparé en dehors de la salle du vote.

Ils l'ont remis fermé au président, qui, après s'être assuré qu'il n'en contenait pas d'autre, l'a déposé dans l'urne.

Un des scrutateurs a constaté le vote de l'électeur sur la lettre de convocation que celui-ci lui a remise, soit au moyen d'une signature, soit au moyen de la déchirure d'un des coins de la lettre<sup>(1)</sup>.

Deux autres scrutateurs ont tenu les listes d'émargements qui avaient été mises, en double, à la disposition des bureaux de sections.

Les bureaux de sections n'ont admis à prendre part au scrutin que les électeurs portés sur la liste; lorsqu'un suppléant qui n'était pas personnellement inscrit s'est présenté, ils en ont référé au bureau du collège, qui a décidé s'il devait être admis au lieu et place du délégué. Le nom du suppléant a, dans ce cas, été ajouté sur la liste en regard du nom du délégué, avec mention de la décision du bureau.

(1) La constatation des votes pour les délégués et les suppléants doit toujours avoir lieu par une signature apposée au recto de la lettre de convocation.



Trois membres au moins ont toujours été présents à chaque table de vote et au bureau du collège.

Le scrutin a été clos à midi.

Les membres des bureaux de sections, après avoir arrêté les listes d'émargements et y avoir constaté en toutes lettres le nombre des votants, les ont remises, avec les boîtes de scrutin, au bureau du collège électoral.

Ce bureau a ouvert les boîtes une à une et a compté les bulletins, en comparant le nombre de ces bulletins avec celui des émargements.

Cette vérification a donné les résultats suivants :

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 <sup>re</sup> Section.....	98	98		
2 <sup>e</sup> idem.....	177	177		
3 <sup>e</sup> idem.....				
4 <sup>e</sup> idem.....				
5 <sup>e</sup> idem.....				
6 <sup>e</sup> idem.....				
7 <sup>e</sup> idem.....				
8 <sup>e</sup> idem.....				
9 <sup>e</sup> idem.....				
10 <sup>e</sup> idem.....				
TOTAUX.....	275	275		

Les bulletins contenus dans chaque boîte ont été ensuite remis aux bureaux de sections qui les avaient reçus; ils en ont opéré le dépouillement de la manière suivante :

A chaque table, un des scrutateurs a ouvert les bulletins et, après en avoir lu le contenu à haute voix, l'a passé à un de ses collègues. Deux autres scrutateurs ont inscrit simultanément les suffrages obtenus par les candidats sur des feuilles préparées à l'avance.

Les membres du bureau du collège et les présidents des sections ont surveillé l'opération sous les yeux des électeurs, les tables ayant été disposées de façon à ce que ceux-ci pussent circuler alentour.

Les bulletins nuls ou douteux n'ont pas été compris dans le dépouillement. Ils ont été réservés pour être soumis à la décision du bureau du collège.



*Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.*

	NOMBRE DE BULLETINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETINS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUPFRAGES ATTRIBUÉS À					M.	M.	M.	M.	M.
				M. Alexandre Haas	M. Célestin Nicolas	M. Darrigrand	M. Germain Coste	M. De Lapeyrie					
1 <sup>re</sup> Section .....	98	97	1	83	13	1	"	"					
2 <sup>o</sup> idem .....	177	175	2	150	23	"	1	1					
3 <sup>o</sup> idem .....													
4 <sup>o</sup> idem .....													
5 <sup>o</sup> idem .....													
6 <sup>o</sup> idem .....													
7 <sup>o</sup> idem .....													
8 <sup>o</sup> idem .....													
9 <sup>o</sup> idem .....													
10 <sup>o</sup> idem .....													
<b>TOTAUX .....</b>	<b>275</b>	<b>272</b>	<b>3</b>	<b>233</b>	<b>36</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>					

Les listes de pointage arrêtées et signées par le président et les scrutateurs des sections de vote ont été apportées avec tous les bulletins au bureau du collège.

Le bureau a ensuite statué sur les bulletins réservés et arrêté ainsi qu'il suit le résultat du scrutin :

Nombre d'électeurs inscrits ..... 284  
 Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements ..... 275  
 Nombre de bulletins trouvés dans les urnes ..... 275

*Calcul de la majorité absolue.*

Nombre de votants<sup>(1)</sup> ..... 275  
 A DÉDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître<sup>(2)</sup> ..... - 3  
 RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés. . 272  
 MAJORITÉ ABSOLUE<sup>(3)</sup> ..... 137

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.



(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu <sup>(1)</sup>

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M. <i>Alexandre Isaac</i>	<i>deux cent trente trois</i>	<i>233</i>
M. <i>Célestin Nicolas</i>	<i>trente six</i>	<i>36</i>
M. <i>Darrigrand</i>	<i>un</i>	<i>1</i>
M. <i>Germain Casse</i>	<i>un</i>	<i>1</i>
M. <i>De Lafaille</i>	<i>un</i>	<i>1</i>
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2). ( <i>bulletins blancs</i> )..	<i>trois</i>	<i>3</i>

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au premier tour le nombre de voix nécessaire pour être élu. Si, au contraire, l'élection est terminée au premier tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal (page 12), devra être supprimé.

M. <sup>(3)</sup> *Alexandre Isaac* ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue *des suffrages*, a été proclamé *sénateur de la Guadeloupe*.

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

*Néant*



Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à deux heures, et qu'il serait procédé à un second tour de scrutin pour l'élection de sénateurs restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à heures.

*Le Président,*

*Les Membres du bureau,*

*Le Secrétaire,*

**2<sup>e</sup> TOUR DE SCRUTIN.**

Le même jour, à deux heures, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour la suite des opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus <sup>(1)</sup>

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à cinq heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

*Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.*

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 <sup>re</sup> Section.....				
2 <sup>e</sup> idem.....				
3 <sup>e</sup> idem.....				
4 <sup>e</sup> idem.....				
5 <sup>e</sup> idem.....				
6 <sup>e</sup> idem.....				
7 <sup>e</sup> idem.....				
8 <sup>e</sup> idem.....				
9 <sup>e</sup> idem.....				
10 <sup>e</sup> idem.....				
<b>TOTAUX.....</b>				



*Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.*

	NOMBRE DE BULLETTINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETTINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETTINS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À																
				M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.							
1 <sup>re</sup> Section.....																				
2 <sup>e</sup> idem.....																				
3 <sup>e</sup> idem.....																				
4 <sup>e</sup> idem.....																				
5 <sup>e</sup> idem.....																				
6 <sup>e</sup> idem.....																				
7 <sup>e</sup> idem.....																				
8 <sup>e</sup> idem.....																				
9 <sup>e</sup> idem.....																				
10 <sup>e</sup> idem.....																				
TOTAUX.....																				

*Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.*

Nombre d'électeurs inscrits.....

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements.....

Nombre de bulletins trouvés dans les urnes.....

*Calcul de la majorité absolue.*

Nombre de votants <sup>(1)</sup>.....

A DÉDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître <sup>(2)</sup>.....

RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés.....

MAJORITÉ ABSOLUE <sup>(3)</sup>.....

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.  
 (2) Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.







Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à sept heures, et qu'il serait procédé à un troisième tour de scrutin pour l'élection d \_\_\_\_\_ sénateur restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à \_\_\_\_\_ heures.

*Le Président,*

*Le Secrétaire,*

*Les Membres du bureau,*

3<sup>e</sup> TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à sept heures du soir, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour terminer les opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus<sup>(1)</sup>.

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à dix heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

*Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.*

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 <sup>re</sup> Section . . . . .				
2 <sup>e</sup> idem . . . . .				
3 <sup>e</sup> idem . . . . .				
4 <sup>e</sup> idem . . . . .				
5 <sup>e</sup> idem . . . . .				
6 <sup>e</sup> idem . . . . .				
7 <sup>e</sup> idem . . . . .				
8 <sup>e</sup> idem . . . . .				
9 <sup>e</sup> idem . . . . .				
10 <sup>e</sup> idem . . . . .				
TOTAUX . . . . .				



*Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.*

	NOMBRE DE BULLETS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À																
				M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.							
1 <sup>re</sup> Section .....																				
2 <sup>e</sup> idem.....																				
3 <sup>e</sup> idem.....																				
4 <sup>e</sup> idem.....																				
5 <sup>e</sup> idem.....																				
6 <sup>e</sup> idem.....																				
7 <sup>e</sup> idem.....																				
8 <sup>e</sup> idem.....																				
9 <sup>e</sup> idem.....																				
10 <sup>e</sup> idem.....																				
TOTAUX.....																				

*Recensement général par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.*

Nombre d'électeurs inscrits .....

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements..

Nombre de bulletins trouvés dans les urnes.....

Ont obtenu<sup>(1)</sup> :

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2).....		

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) En cas d'égalité de suffrages au troisième tour, la préférence est déterminée par l'âge. — La formule devrait, en ce cas, être modifiée.

M (3)  
ayant obtenu la pluralité des voix                      été proclamé sénateur .



Le président du collège électoral a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

*Réclamations, observations et décisions diverses du bureau.*

Lecture a été donnée de la dernière partie du procès-verbal.

CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL.

L'opération terminée, le présent procès-verbal a été clos à \_\_\_\_\_ heures, après avoir été rédigé en double exemplaire.

Le bureau y a annexé :

Sous le n° 1, le tableau des résultats de l'élection des délégués, dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

Sous le n° 2, la liste électorale dressée en exécution de l'article 9 de la même loi;

Sous les n°s \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_, les listes d'émargements en simple exemplaire, les doubles restant déposés, avec le duplicata du procès-verbal, au secrétariat de la préfecture;

Sous les n°s \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_, les feuilles de pointage;

Sous les n°s \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_, les bulletins nuls ou douteux dont le détail suit :

Bulletins blancs.....	} <i>trois</i>
Bulletins ne contenant pas une désignation suffisante...	
Bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître.	
Bulletins sur papier non blanc.....	
Bulletins portant des signes extérieurs.....	
Bulletins divers.....	

Enfin, sous les n°s \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_, les réclamations ou pièces diverses dont le bureau a décidé l'annexion et dont le détail suit :

Le Président,

Les Membres du bureau,

Le Secrétaire,

*[Handwritten signatures and stamps]*

*[Circular stamp: INSTAŒCE DE LA HASSE TARIFFAIRE, GUADALUPE]*

*[Handwritten signatures: Royer, Guimard, H. Rouffey, P. P. P. P. P., Billet, Lohmann]*



Premier Bureau de vote de Section.

Election sénatoriale du 1<sup>er</sup> Mars 1885.

Nestor Arsouneau Président du 1<sup>er</sup> Bureau.

Mais Jean

A. Boniface

A. Blaise

F. Audry

Assesseurs.

Liste de pointage du dépouillement des votes des Electeurs de la lettre A à D, (moins quatre noms).

Liste N° 1 à 100 de la Liste générale.

Célestin Nicolas		Croix Voix	13
Alex. Haac			40
			40
			3
		Quatre vingt trois Voix	83
Darrigrand	1	Une Voix	1
Bulletins blancs	1	Un bulletin blanc.	1

Arrêté la présente liste de pointage du dépouillement à: Quatre vingt trois voix à Monsieur Alexandre Haac, Croix voix à Monsieur Célestin Nicolas, Une voix à Monsieur Darrigrand et un Bulletin blanc formant un total de quatre vingt dix huit votes.

A. Blaise

A. Boniface

F. Audry

Mais Jean

Nestor Arsouneau







Certifie la present liste de depouillement  
de scrutin, relevant a Cent Sixante dix Sept Suffrages  
expreses comme il est dit en l'autre part.

L. President du 2<sup>em</sup> Bureau. Les scrutateurs.

M. Louis

Denis Dany

Jules Charrier

P. Boulogne

M. Hamel



# Election Senatoriale. 1<sup>er</sup> Mars 1885.

Feuille de dépouillement du scrutin.  
du 2<sup>em</sup> Bureau de Section.

Liste de pontage du dépouillement des votes des électeurs  
de la lettre **E** à la lettre **Z** y compris quatre électeurs de la  
lettre **D**.

Liste N<sup>os</sup> 101 à 200. et liste N<sup>os</sup> 201 à 284. de la liste générale.

Président du bureau de Section: Charles Corraet.  
assesseurs: } Denis David.  
Félix Chasset.  
Briso Boulogne.  
Michel Hamlet.

Alexandre Isaac		50
		50
		50
		<u>150.</u>

C. Nicolas		23
------------	--	----

German Casse	1	1
--------------	---	---

M <sup>e</sup> Sajault	1	1
------------------------	---	---

Bulletin Blanc	11	2
----------------	----	---

de trois heures du matin  
Ch. Sajault  
B. Boulogne  
M. Hamlet  
Denis David  
Félix Chasset  
Coté

177



Certifie la présente liste de dépouillement  
de scrutins s'élevant à Cent soixante dix sept suffrages  
exprimés, comme il est dit au haut par.

Le Président du 2<sup>m</sup> Bureau

A. Soucis

Les scrutateurs.  
P. Pavié P. Pavié

P. Boulaye

P. Pavié

H. Hamblet



Premier Bureau de vote de Section

Election Senatoriale du 1<sup>er</sup> Mars 1883.

Nestor Arsonneau Président du 1<sup>er</sup> Bureau.

Moise Jean }  
 A. Boniface } assesseurs.  
 A. Blaise }  
 F. Audry. }

Liste de pointage du dépouillement  
 des votes des Electeurs de la lettre A à D, inclus,  
 (moins quatre noms.)

Liste N<sup>o</sup> 1 à 100 de la liste générale.

Celestin Nicolas		Treize voix	13.
------------------	--	-------------	-----

Alexandre Isaac			40.
-----------------	--	--	-----

			40
--	--	--	----

			3
--	--	--	---

Darrigrand	1	quatre vingt trois voix	83
------------	---	-------------------------	----

Bulletin Blanc	1	Un bulletin blanc	1
----------------	---	-------------------	---

Arrete la presente liste de pointage du depouille-  
 ment a: quatre vingt trois voix a Monsieur  
 Alexandre Isaac, Celestin Nicolas treize voix,  
 Une voix a Monsieur Darrigrand et un bulletin

Blanc #  
 # Formant un total de  
 quatre vingt cinq huit votes.  
 Albert Blais F. Audry  
 Moise Jean A. Boniface  
 Nestor Arsonneau Moise Jean



# Guadeloupe et Dépendances.

## Election d'un Sénateur.

Résultat du scrutin du 1<sup>er</sup> mars 1885.

Candidat élu. Nom et Prénoms.	Lieu de naissance.	Date de la naissance.	Observations.
Isaac (Pierre Alexandre Hldephonse.)	Pointe-à-Pitre Guadeloupe	9 janvier 1849.	Licencié en droit, ancien Directeur de l'Intérieur.

Basse-Terre le 5 mars 1885.

Le Directeur de l'Intérieur,  
*[Signature]*



ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

LISTE DES ÉLECTEURS SÉNATORIAUX

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

DRESSÉE EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI DU 2 AOUT 1875.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomi- nation, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
1	Abur (Amedée)	Délégué de la Commune des Abymes.		"
2	Adda (Théodore)	D <sup>e</sup> ..... St-Louis		C. 17 février 1885
3	Adélaïde (Estomel)	D <sup>e</sup> ..... M <sup>e</sup> à l'Eau	Camarin (Eugène)	Appelé à remplacer le titulaire empêché - 24 ans
4	Adolphe (Gustave)	D <sup>e</sup> ..... Capesterre		
5	Alexandre (Alexander)	D <sup>e</sup> ..... P <sup>t</sup> Noire		
6	Alexandre (Clairville - Simonne)	D <sup>e</sup> ..... Lamentin		"
7	Alexer (Alix)	D <sup>e</sup> ..... Fourbagues		
8	Alfred (St-Louis)	D <sup>e</sup> ..... Abymes.		
9	Amedée (Ch. Demerville)	D <sup>e</sup> ..... St-Rose		"
10	Angèle (P.D.)	D <sup>e</sup> ..... P <sup>t</sup> Bourg		
11	Anosime (G.)	D <sup>e</sup> ..... Meule		
12	Arbaud (Jules)	D <sup>e</sup> ..... 6 <sup>e</sup> Habitants		
13	Arbresec (Clermonville)	D <sup>e</sup> ..... C. de Haut		
14	Arcon (P.)	D <sup>e</sup> ..... Meule		
15	Arcon (Jules Thomas)	D <sup>e</sup> ..... M <sup>e</sup> à l'Eau		
16	Arduin (M.)	D <sup>e</sup> ..... P <sup>t</sup> Bourg		
17	Arsonneau (Nestor)	Conseiller Général		
18	Atharase (Cité Jan- vier)	Délégué de Douillante	Dahomais (P. François)	Remplace le titulaire empêché.
19	Audry (F.)	D <sup>e</sup> ..... P <sup>t</sup> Bourg		
20	Avril (Alicé)	Conseiller Général		



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomi- nation, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.	OBSERVATIONS.
21	Arye (Céléphas Déjare)	Délégué de la Comm <sup>ne</sup> de St-Dar- thélemy		Comm. 17 février
22	Azincourt (Bernard)	D <sup>e</sup> ..... E. de Haut		
23	Ballet (St-Prix)	D <sup>e</sup> ..... Gosier		
24	Balin (Sabin)	D <sup>e</sup> ..... a Bertrand		
25	Bance (Ch.)	D <sup>e</sup> ..... Moule		
26	Bapaume (St-Frère)	D <sup>e</sup> ..... B. Mahault		
27	Barbotteau (Delphin)	D <sup>e</sup> ..... Canal		
28	Bastard (Colcy)	Conseiller Général		
29	Beaubrun (Jules)	Délégué de la Comm <sup>ne</sup> de St <sup>e</sup> Anne		
30	Beaupertuy (Daniel)	D <sup>e</sup> ..... St-Martin		C. 17 février
31	Beauxregard (Ch.)	D <sup>e</sup> ..... Moule		
32	Beauvarlet (Edgard)	D <sup>e</sup> ..... Lamentin		
33	Bébel (E.)	D <sup>e</sup> ..... Trois-Rivières.		
34	Becker (Charles)	D <sup>e</sup> ..... St-Martin		C. 17 février
35	Bélair (Surville)	D <sup>e</sup> ..... Desthaies		
36	Bellemare (Ferdinand)	D <sup>e</sup> ..... St <sup>e</sup> Rose		
37	Belmont (Charles)	D <sup>e</sup> ..... G <sup>d</sup> Bourg		C. 17 février
38	Bernus (Hildebert)	Conseiller Général		
39	Bervert (L.)	Délégué des Trois-Rivières		
40	Beutier (Marc)	D <sup>e</sup> ..... P. Louis		
41	Binet (Eugène)	D <sup>e</sup> ..... St <sup>e</sup> Rose.		
42	Bioche (Edgard)	Conseiller Général		
43	Bixet (Clément)	Délégué de la Comm <sup>ne</sup> de B. Mahault		
44	Blaise (Albert)	D <sup>e</sup> ..... G <sup>d</sup> Bourg		C. 17 février
45	Blanchet (Octave)	D <sup>e</sup> ..... Capesterre		



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomi- nation, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
46	Blandin (Marc)	Délégué de la Com <sup>e</sup> du Baillif		
47	Blandin (L.)	D <sup>e</sup> m m B. Terre		
48	Blérol (A.)	D <sup>e</sup> m m P <sup>t</sup> Bourg		
49	Bocage (J <sup>s</sup> Bernard)	D <sup>e</sup> m m Lamentin		
50	Boisneuf (Hyacinthe)	D <sup>e</sup> m m Gosier		
51	Bonnard (Agille)	D <sup>e</sup> m m P <sup>t</sup> Mahault		
52	Bonneterre (Raoul)	D <sup>e</sup> m m 1 <sup>er</sup> Bourg	Rousseau (Ferdinand)	C. 17 février remplacé à délégué empêché.
53	Boniface (A.)	D <sup>e</sup> m m P <sup>a</sup> Pitre		
54	Boricaud (Jthal)	D <sup>e</sup> m m Abymes	Boras (Jean B <sup>e</sup> )	remplace le titulaire empêché
55	Boricaud (Jmarc)	D <sup>e</sup> m m D <sup>e</sup> m		
56	Boulogne (B.)	D <sup>e</sup> m m L. Rivières)		
57	Boulon (Jacques)	D <sup>e</sup> m m Baillif		
58	Boureau (A. Napoléon)	D <sup>e</sup> m m abymes		
59	Boureau (Jules)	D <sup>e</sup> m m Capesterre		
60	Bourjac (Ernest)	D <sup>e</sup> m m 1 <sup>er</sup> Bourg		C. 17 février
61	Briolen (Etienne)	D <sup>e</sup> m m Port-Louis		
62	Brumant (H.)	D <sup>e</sup> m m P <sup>e</sup> à Pitre		
63	Cabre (Amedée)	D <sup>e</sup> m m St. Claude		
64	Calixari (Louis)	D <sup>e</sup> m m 6 <sup>e</sup> Habitants		
65	Caruel (L.)	D <sup>e</sup> m m Meule		
66	Céleste (Anatole)	D <sup>e</sup> m m Capesterre		
67	Céleste (Athanase)	D <sup>e</sup> m m St. Rose		
68	Cétout (Cyrolien)	D <sup>e</sup> m m 1 <sup>er</sup> Bourg		C. 17 février
69	Charvet (Félix)	D <sup>e</sup> m m B. Terre		
70	Chasfainq (Adolphe)	D <sup>e</sup> m m St. François		



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomi- nation, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.	OBSERVATIONS.
71	Chatelard (St-Jean)	Délégué de la Comm <sup>ne</sup> de la P <sup>te</sup> Noire		
72	Chousset (Dulciné)	D <sup>e</sup> m m Lamentin		
73	Cirederf (Joseph)	D <sup>e</sup> m m A. Bertrand		
74	Clara (Alexandre)	D <sup>e</sup> m m St-Anne		
75	Clayssen (Al.)	D <sup>e</sup> m m Gourbeyre		
76	Clermont (André)	D <sup>e</sup> m m P <sup>te</sup> Noire	Polard Louis	appelé à remplacer M. Clermont André, qui a refusé.
77	Colot (Georges)	D <sup>e</sup> m m D <sup>e</sup> m		
78	Cotignac (Remy)	D <sup>e</sup> m m St-Rose		
79	Coureau (Henry)	D <sup>e</sup> m m Lamentin		
80	Coyère (Cousaint)	D <sup>e</sup> m m Gosier		
81	Cyrille (Louis)	Conseiller Général		
82	Daney (Clement)	Délégué de la Comm <sup>ne</sup> de Desirade		17 février
83	Darès (Marcelin)	D <sup>e</sup> m m P <sup>te</sup> Noire		
84	Daril (Lazare)	D <sup>e</sup> m m P <sup>te</sup> Louis		
85	Daulcle (Blaise)	D <sup>e</sup> m m A. Bertrand		
86	David (Davis)	Conseiller Général		
87	De Bonneral Gali-gny (Ch.)	Délégué de la Cap <sup>te</sup> M <sup>te</sup> G <sup>te</sup>		17 février
88	De Bragelongne (E.)	D <sup>e</sup> m m Canal		
89	De Chareilles (A.)	D <sup>e</sup> m m St-Anne	Alexandre Constant	Remplace le titulaire en p <sup>te</sup> .
90	Decroux (Eudore)	D <sup>e</sup> m m Gourbeyre		
91	Déjean (Alexandre)	D <sup>e</sup> m m B. Berre		
92	Déjean (Jérôme)	Conseiller Général		
93	De Saclemendière (F.)	Délégué de la Comm <sup>ne</sup> du Canal		
94	De Retz	Conseiller Général		17 février
95	Descamps (Georges)	Délégué de la P <sup>te</sup> Mahault		



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ: (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL, ou, d'arrondissement, délégué, ou suppléant de la commune de . . . . .).	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomi- nation, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.	OBSERVATIONS.
96	Dierle (Joseph)	Conseiller Général		
97	Douënel (Alcide)	Délégué de la Comm <sup>e</sup> de St-François		
98	Douënel (Rodolphe)	D <sup>e</sup> . . . . . D <sup>e</sup> . . . . .		
99	Du Bédou (Gontier)	D <sup>e</sup> . . . . . D <sup>e</sup> . . . . .		
100	Dubos (Albert)	D <sup>e</sup> . . . . . D <sup>e</sup> . . . . .		
101	Duchassaing	Conseiller Général		
102	Dufond	. . . . . D <sup>e</sup> . . . . .		
103	Dulice (Louis)	Délégué de la Comm <sup>e</sup> de St-Claude		
104	Dupré (Léopold)	D <sup>e</sup> . . . . . Gosier	Albery Jacobin	Appelé à remplacer le titulaire empêché - L. 17 février
105	Edinval (Jean-Bart)	D <sup>e</sup> . . . . . St-Louis		
106	Edouard (Louis)	D <sup>e</sup> . . . . . P-Louis		
107	Elire (Garçon)	D <sup>e</sup> . . . . . B-Mahault		
108	Elire (Gustave)	D <sup>e</sup> . . . . . St-Rose		
109	Elon (Léonce)	D <sup>e</sup> . . . . . Gosier		
110	Emeran (Eudore)	D <sup>e</sup> . . . . . St-Anne		
111	Ernest (Joseph)	D <sup>e</sup> . . . . . P <sup>te</sup> à Pitre		
112	Ernest (Lubin)	D <sup>e</sup> . . . . . D <sup>e</sup> . . . . .		
113	Etenna (Aza)	D <sup>e</sup> . . . . . A-Bertrand		
114	Eugénie (Hubert)	D <sup>e</sup> . . . . . St-Louis		L. 17 février
115	Félix (Léonce)	D <sup>e</sup> . . . . . Bouillabate		
116	Fidèle (St-Victor-Derville)	D <sup>e</sup> . . . . . St-Rose		
117	Florandin (Julien Oscar)	D <sup>e</sup> . . . . . St-Barthélemy		L. 17 février
118	Fortune (Jules)	D <sup>e</sup> . . . . . Goyave	Lora Camille	Remplace le délégué empêché -
119	François (A.)	D <sup>e</sup> . . . . . Moule		
120	Gagneur (Amédée)	Conseiller Général		



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomi- nation, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.	OBSERVATIONS.
121	Gall (Théodore)	Délégué de la Com <sup>m</sup> de la Capestère		
122	Gama (Félix)	D <sup>e</sup> M <sup>u</sup> à l'Éau		
123	Gauthier (Arthur)	D <sup>e</sup> M <sup>u</sup> St-François		
124	Gélas (Eugène)	D <sup>e</sup> M <sup>u</sup> à l'Éau		
125	Géminos (A.)	D <sup>e</sup> M <sup>u</sup> Petit Bourg		
126	Gervais (Apollinaire)	Conseiller Général.		
127	Gervais (Charles)	Id.		
128	Gerville Réache (Eugène)	Id.		
129	Gerville Réache (Gaston)	Député		
130	Gibert (Léopold)	Délégué de la Com <sup>m</sup> de St-Claude	Yoyo (Aimé)	appelé à remplacer le titulaire empêché.
131	Godefroy (A.)	D <sup>e</sup> M <sup>u</sup> Canal	Présort. Aristide	id
132	Godolias (Marcelin)	D <sup>e</sup> M <sup>u</sup> à l'Éau		
133	Grégoire (Sylvestre)	D <sup>e</sup> M <sup>u</sup> P <sup>te</sup> Noire		
134	Grenier de Montgail- lard (E)	D <sup>e</sup> M <sup>u</sup> Lamentin		
135	Guérin (H)	D <sup>e</sup> M <sup>u</sup> Canal		
136	Guillou (Bertrand)	D <sup>e</sup> M <sup>u</sup> Lamentin		
137	Guilhemborde	D <sup>e</sup> M <sup>u</sup> D-Verre		
138	Guilliod (J <sup>e</sup> François)	Conseiller Général		
139	Gustave (Théobald)	Délégué de la Com <sup>m</sup> du M <sup>u</sup> à l'Éau		
140	Hanne	Conseiller Général		
141	Hassell (Hermann) (Théophile)	Délégué de la Com <sup>m</sup> de St-Barthélemy		C. 17 février
142	Henry (N)	D <sup>e</sup> M <sup>u</sup> Moule		
143	Houëlche (Arthur)	D <sup>e</sup> M <sup>u</sup> E. de Bas		
144	Houllier (Ch. Albert)	D <sup>e</sup> M <sup>u</sup> Capestère		
145	Heulman (Gilot)	D <sup>e</sup> M <sup>u</sup> G <sup>e</sup> Bourg		C. 17 février



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomi- nation, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
146	Isaac (Auguste)	Conseiller Général		
147	Jacquest (Alfred)	Délégué de la Com <sup>m</sup> de St. Claude		
148	Janoë (Denoit Sylvain)	D <sup>e</sup> m m m Vieux Fort		
149	Jean Charles (Antoine)	D <sup>e</sup> m m m St. Claude		
150	Jean Désir	Conseiller Général		C. 17 février
151	Jean Louis jeune	D <sup>e</sup> .		
152	Jean Romain (Richard)	D <sup>e</sup> .		
153	Louveau Dubreuil (N.)	Délégué de la Com <sup>m</sup> de St. Claude.		
154	Labuthie (Ernest)	D <sup>e</sup> m m m M/à l'Eau		
155	Lacascade (Gaston)	D <sup>e</sup> m m m Gosier		
156	Lacascade (Gustave)	Conseiller Général		
157	Lacour (Jules)	Délégué des Vieux Habitants		
158	Lacroisil (Augustin)	D <sup>e</sup> m m m St. Claude		
159	Lafages (Alfred)	D <sup>e</sup> m m m Bouillante		
160	Lambert (Cervillien)	D <sup>e</sup> m m m Abyennes		
161	Lamo (Alfred)	D <sup>e</sup> m m m D <sup>e</sup> .		
162	Latour Renoux (Henry)	D <sup>e</sup> m m m St. Rose.		
163	Latapie (A.)	D <sup>e</sup> m m m Trois Rivières		
164	Lative (Vital)	D <sup>e</sup> m m m Bouillante		
165	Laurent (Eugène)	D <sup>e</sup> m m m Gosier		
166	Lauroy (J.)	D <sup>e</sup> m m m Moule		
167	Laventure (Jules)	D <sup>e</sup> m m m Gourbeyre.		
168	Le Dentu (Emile)	Conseiller Général		
169	Lee (Edmond)	Délégué de la Com <sup>m</sup> de St. Martin		C. 17 février
170	Lédée (Louis)	D <sup>e</sup> m m m St. Barthélemy.		C. 17 février



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomi- nation, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.	OBSERVATIONS.
171	Léger (Aimé)	Délégué de la Com <sup>m</sup> de la St <sup>e</sup> Pétr		
172	Leonel (Louis Julien)	D <sup>e</sup> ..... D <sup>e</sup> .....		
173	Létin (Emmanuel)	D <sup>e</sup> ..... Bouillante		
174	Levalois (Raymond)	D <sup>e</sup> ..... M <sup>l</sup> l'Eau		
175	Liber (J. M.)	D <sup>e</sup> ..... P <sup>t</sup> Bourg		
176	Lignières (Aristide)	D <sup>e</sup> ..... St <sup>e</sup> Anne		
177	Liric (Auguste)	D <sup>e</sup> ..... St Bertrand		
178	Lireul (Emile)	D <sup>e</sup> ..... Canal		
179	Locquet (Charles)	D <sup>e</sup> ..... Désuade		17 février
180	Louison (Richard Jules)	D <sup>e</sup> ..... Capeste		
181	Lucas (A.)	D <sup>e</sup> ..... Petit Bourg		
182	Luce (Paul)	D <sup>e</sup> ..... Gosier		
183	Malborough (Desir)	D <sup>e</sup> ..... P. Louis		
184	Maléty (Charles)	D <sup>e</sup> ..... M <sup>l</sup> l'Eau		
185	Marcellin (L. G.)	D <sup>e</sup> ..... Goyave		
186	Maréchaux (Bertrand)	Conseiller Général		
187	Marie (Justin)	Id.		
188	Mary (Barthélemy)	Id.		
189	Mathey fils	Délégué de la Com <sup>m</sup> des 3 Diviées		
190	Matis (Hyacinthe)	D <sup>e</sup> ..... B. Terre		
191	Mercier (Joseph)	D <sup>e</sup> ..... Cap <sup>e</sup> M <sup>l</sup> l'Eau		C. 17 février
192	Michel (E.)	D <sup>e</sup> ..... B. Terre		
193	Michel (Hamlet)	D <sup>e</sup> ..... St Martin		C. 17 février
194	Michelon	D <sup>e</sup> ..... Moule		
195	Michineau (J. B.)	D <sup>e</sup> ..... B <sup>e</sup> Fort		



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomi- nation, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.	OBSERVATIONS.
196	Misakel (S.)	Délégué des Trois Rivières		
197	Migneret (Junior)	D <sup>e</sup> . <i>~~~~~</i> P <sup>te</sup> noire		
198	Moëson (St. Jean)	D <sup>e</sup> . <i>~~~~~</i> St. Louis		C. 17 février
199	Moïse (Jean)	D <sup>e</sup> . <i>~~~~~</i> G <sup>d</sup> Bourg		C. 17 février
200	Montel (A.)	D <sup>e</sup> . <i>~~~~~</i> B. Terre		
201	Moysseau (Jean)	D <sup>e</sup> . <i>~~~~~</i> Cap <sup>e</sup> M <sup>e</sup> G <sup>te</sup> .		C. 17 février
202	Namir (Jeremie)	D <sup>e</sup> . <i>~~~~~</i> P. à. Bitre		
203	Nicolas (Céstin)	Conseiller Général		
204	Noïemen (G.)	D <sup>e</sup> . <i>~~~~~</i> P <sup>te</sup> Bourg		
205	Palanque (Auguste)	D <sup>e</sup> . <i>~~~~~</i> St <sup>e</sup> Anne		
206	Papin (Georges)	D <sup>e</sup> . <i>~~~~~</i> P. Louis		
207	Partarrieu (Gontier)	D <sup>e</sup> . <i>~~~~~</i> G <sup>d</sup> Bourg		C. 17 février
208	Paterne (Elo)	D <sup>e</sup> . <i>~~~~~</i> P. Louis		
209	Pauvert (Louis)	D <sup>e</sup> . <i>~~~~~</i> St <sup>e</sup> François		
210	Plante (Urbain)	D <sup>e</sup> . <i>~~~~~</i> P. Louis	Rosa Edouard	Remplace le titulaire absent
211	Pédurand	D <sup>e</sup> . <i>~~~~~</i> St <sup>e</sup> Anne		
212	Pelissie de Mont <sup>e</sup> - =mont.	D <sup>e</sup> . <i>~~~~~</i> abymes		
213	Perriollat Daphnis	D <sup>e</sup> . <i>~~~~~</i> St <sup>e</sup> Claude		
214	Pétion (Binbin)	D <sup>e</sup> . <i>~~~~~</i> P. Louis		
215	Polotte (St <sup>e</sup> Clair) (Voir le n <sup>o</sup> 241.)	D <sup>e</sup> . <i>~~~~~</i> Cap <sup>e</sup> M <sup>e</sup> G <sup>te</sup> .		C. 17 février
216	Questel (J <sup>e</sup> Baptiste)	D <sup>e</sup> . <i>~~~~~</i> St <sup>e</sup> Barthélemy		C. 17 février
217	Quinola (Charles)	D <sup>e</sup> . <i>~~~~~</i> D. Mabault	Metainville (Ulysse)	appelé à remplacer le titulaire empêché.
218	Radégonde (Simon)	D <sup>e</sup> . <i>~~~~~</i> Gosier		
219	Raiffer (Léopold)	Conseiller Général		17 février
220	Raymond (Gabriel)	D <sup>e</sup> . de la Comm <sup>e</sup> de la C. de Bas.		



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomi- nation, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.	OBSERVATIONS.
221	Raynard (Léonce)	Délégué de la Com. de Gourbeyre		
222	Reimonencq (Henri)	D <sup>e</sup> ..... D/mahault		
223	Rémy (Mondésir)	D <sup>e</sup> ..... Lamentin		
224	René (Clément)	D <sup>e</sup> ..... St Claude		
225	Renoux Latour (Georges)	D <sup>e</sup> ..... Capesterre		
226	Rezzi (Joseph)	D <sup>e</sup> ..... Douillants		
227	Richard (Louis)	D <sup>e</sup> ..... Capesterre		
228	Richard (Romney)	D <sup>e</sup> ..... St martin		C. 27 février
229	Ricou (J.)	D <sup>e</sup> ..... Moule		
230	Roboam (Tertullien)	D <sup>e</sup> ..... Deshaies		
231	Rocher (Emilien)	D <sup>e</sup> ..... V <sup>x</sup> Habitants		
232	Riolvir (David)	D <sup>e</sup> ..... A. Bertrand		
233	Robinet (St Jean)	D <sup>e</sup> ..... St Anne		
234	Rochemont (Ch. F.)	D <sup>e</sup> ..... Trois Rivières		
235	Rollin (Adolphe)	Conseiller Général		
236	Rouge (Léopold)	Id.		
237	Rouillet (Dégaron)	D <sup>e</sup> ..... de St Anne		
238	Rousseau (Joseph)	D <sup>e</sup> ..... Canal		
239	Rousseau (J. L.)	D <sup>e</sup> ..... D/Serre		71
240	Roussel (J.)	D <sup>e</sup> ..... L. Rivières		
241	Poussel (L.)	D <sup>e</sup> ..... Moule		
242	Royer (J. F.)	D <sup>e</sup> ..... B. à Pitre		
243	Ruillier (Stéphane)	D <sup>e</sup> ..... St François		
244	Sabine (Gustave)	D <sup>e</sup> ..... P <sup>te</sup> Noire		
245	St Croix (J <sup>re</sup> Pierre Josephine)	D <sup>e</sup> ..... P <sup>te</sup> à Pitre		



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomi- nation, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
246	St. Hilaire (J <sup>m</sup> François)	Délégué de la Cap <sup>m</sup> M <sup>ie</sup> G <sup>te</sup>		C. 17 février
247	St. Louis Gader	D <sup>e</sup> m <sup>m</sup> P <sup>te</sup> à Pitre		
248	St. Marie (Clairville)	D <sup>e</sup> m <sup>m</sup> Mahault		
249	St. Ville (Gressel)	D <sup>e</sup> m <sup>m</sup> Canal		
250	Sama (Alexis)	D <sup>e</sup> m <sup>m</sup> A. Bertrand		
251	Samos (Denis)	D <sup>e</sup> m <sup>m</sup> D <sup>e</sup> m <sup>m</sup>		
252	Samuel (Hodge)	D <sup>e</sup> m <sup>m</sup> St. Martin		C. 17 février
253	Sarlat (Emmanuel)	D <sup>e</sup> m <sup>m</sup> P <sup>te</sup> à Pitre		
254	Sarlat (Gaston)	Député		
255	Sébastien (Eugène)	Conseiller Général		
256	Seneuf (Lubin)	Délégué de la Cap <sup>m</sup> M <sup>ie</sup> G <sup>te</sup>		C. 17 février
257	Sergent Alléaume	Conseiller Général		
258	Seymour (Raymond)	Délégué de la P <sup>te</sup> à Pitre		
259	Sicard (William Wellington)	D <sup>e</sup> m <sup>m</sup> St. Barthélemy		C. 17 février
260	Simon (Faustin)	D <sup>e</sup> m <sup>m</sup> Abymes		
261	Sophie (Léopold)	D <sup>e</sup> m <sup>m</sup> St. Louis		C. 17 février
262	Soret (Hubert)	D <sup>e</sup> m <sup>m</sup> b <sup>e</sup> Habitants		
263	Soret (Nicolas)	D <sup>e</sup> m <sup>m</sup> Daillif		
264	Sougues (Ernest)	Conseiller Général		
265	Surville (A.)	Délégué de la Com <sup>m</sup> du Canal		
266	Varanne	Conseiller Général		
267	Verrade (Camille)	Délégué du Lamentin		
268	Vesserot (Clovis)	Conseiller Général		C. 17 février
269	Chéleme (J <sup>m</sup> Louis)	Délégué de St. François		
270	Chévenin (Claude)	D <sup>e</sup> m <sup>m</sup> G <sup>te</sup> Bourg		C. 17 février



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomi- nation, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.	OBSERVATIONS.
271	Chibaudier (Edgard)	Délégué de la Com. de St. Rose	Villeh Thomas	Remplacé le 17 février - en poste -
272	Thomas (Antoine)	D. de mm St. Louis		C. 17 février
273	Cony (Jean Noël)	D. de mm a Bertrand		
274	Coto (Elesphore)	D. de mm St. Louis		C. 17 février
275	Coubland (Clermont)	D. de mm Gourbeyre		
276	Crétériens (Maurice)	D. de mm Mahault		
277	Uric (Anatole)	D. de mm St. Louis	Belgira (M. Baptiste)	C. 17 février
278	Cainqueur (J.)	D. de mm moule		
279	Vermenton (D.)	D. de mm P. Bourg		
280	Vital (P.)	D. de mm D. Terre		38 ans
281	Vitalis (alcide)	D. de mm V. Habitants		
282	Wachter (Henri)	D. de mm St. Louis		C. 17 février
283	Winston (Maurice)	D. de mm P. Noire		
284	Zilia (Ch.)	D. de mm Trois Rivières		

La présente liste des électeurs sénatoriaux dressée par nous, directeur de l'intérieur, sera déposée au secrétariat général de la direction de l'intérieur, pour être communiquée à tout requérant.

A la Basse-Terre, le 22 février 1885.





DÉPARTEMENT  
de la Guadeloupe.

MODÈLE N° 3.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

20 familles, intercalant  
demandes à l'imp. de  
le 27 pour le 30 janvier  
ANNEXE  
à la circulaire  
du 11 décembre 1884.

TABLEAU

INDIQUANT LES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS,

DRESSÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 6 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- rages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS.
<i>Arrondissement de la Basse-terre.</i>					
<i>Canton de la Basse-terre.</i>					
<i>Basse-terre.</i>	<i>Blandin (C.)</i>	<i>A.</i>	<i>Nestor, Alfred.</i>	<i>A.</i>	
	<i>Tuilhemborde.</i>	<i>A.</i>	<i>A. Camicas.</i>	<i>A.</i>	
	<i>Matis.</i>	<i>A.</i>			
	<i>J. P. Rousseau.</i>	<i>A.</i>			
	<i>Dejean (A.)</i>	<i>A.</i>			
	<i>Michel (G.)</i>	<i>A.</i>			
	<i>Charvet (F.)</i>	<i>A.</i>			
	<i>Vital (D.)</i>	<i>A.</i>			
	<i>H. Montel.</i>	<i>A.</i>			
<i>Saint-Clair.</i>	<i>Jacquet, Alfred.</i>	<i>A.</i>	<i>Yoyo, Amédée.</i>	<i>A.</i>	
	<i>Pericollat, Daphnis.</i>	<i>A.</i>	<i>Angèle, Fernand.</i>	<i>A.</i>	
	<i>René, Clément.</i>	<i>A.</i>			
	<i>Dulice, Louis.</i>	<i>A.</i>			
	<i>Gibert, Léopold.</i>	<i>A.</i>			
	<i>Cabre, Amédée.</i>	<i>A.</i>			
	<i>A. Jouveau Dubouil.</i>	<i>A.</i>			
	<i>Sacroisil, Augustin.</i>	<i>A.</i>			
	<i>J<sup>m</sup> Charles Antoine.</i>	<i>A.</i>			



NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Bourbeyre.	Alue Alexer. H. Claysen. Clement Coulland. Jules Laventure. Léonce Raynaud. Eudore Decroux.	A. A. A. A. A. A.	Emmanuel, Léga. Alfred, Ducase.	A. A.	
Viens Fort.	Jané Benoit Lyvain. Michineau J <sup>re</sup> B <sup>re</sup> .	A. A.	Delannon, J <sup>re</sup> Fontaine.	A.	
Baillif.	Soret, Nicolas. Boulon, Jacques. Blandin, Marc.	A. A. A.	Gasson, Alexis.	A.	
Viens Habitants.	Arbau, Jules. Rocher, Emilien. Caliari, Louis. Soret, Hubert. Lacour, Jules. Vitalis, Alcide.	A. A. A. A. A. A.	Melfort, Jules Paul. Pétama, Augustan.	A. A.	
Canton de la Capestère (G <sup>re</sup> )					
Capestère.	Louison, Richard. Gall, Théodore. Adolphe, Gustave.	A. A. A.	Fidelin, Ferdinand. Rausduel, J <sup>re</sup> J <sup>re</sup> .	A. A.	



NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
	Renoux-Laboue,	A.			
	Shoullier, <sup>Georges</sup> Ch. Albert	A.			
	Blanchet, Octave.	A.			
	Céleste, Anatole	A.			
	Boureau, Jules.	A.			
	Richard, Louis.	A.			
Czvois - Rivière	Ch. F. Richemont	A.	H. de Touchimbert	R.	
	Ch. Zilia	A.	A. Bourgeois	R.	
	B. Boulogne	A.			
	A. Latapie	A.			
	Mathoy, fils	A.			
	E. Rebel.	A.			
	J. Roussel.	A.			
	J. Misahel.	A.			
	L. Bervert.	A.			
Goyave	L. G. Marcellin	A.	Zora, Camille	A.	
	J. Fortuné, Jules.	A.			
Saintes, C. de Haut.	Arimcovet, Bernard	A.	Lacotte, Louis Victor	A.	
	Arbeseec, Amomille	A.			
Saintes, C. de Bas.	Houëlche, Arthur	A.	Leroy, Napoléon	A.	
	Raymond, Gabriel	A.			



NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- rages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<i>Canton de Saint-Martin.</i>					
<i>Saint-Martin.</i>	<i>Samuel Hodge.</i>	<i>A.</i>			
	<i>Charles Becker.</i>	<i>A.</i>	<i>Augustin Dessout.</i>	<i>A.</i>	
	<i>Michel Hamlet.</i>	<i>A.</i>	<i>Edouard Laurence.</i>	<i>A.</i>	
	<i>Edmond Lee.</i>	<i>A.</i>			
	<i>Richard Romney.</i>	<i>A.</i>			
	<i>Daniel Beaupertuy.</i>	<i>A.</i>			
<i>Canton de Saint-Barthélemy.</i>					
<i>St. Barthélemy.</i>	<i>Aye, Théophas Dige.</i>	<i>A.</i>	<i>Chelmaduc, Linnant.</i>	<i>A.</i>	
	<i>Ledce, Louis.</i>	<i>A.</i>	<i>Pichelin, Louis.</i>	<i>A.</i>	
	<i>Horandin, Julien Oscar.</i>	<i>A.</i>			
	<i>Assell, Hermann Chas.</i>	<i>A.</i>			
	<i>Seard, William Wellington.</i>	<i>A.</i>			
	<i>Questel, J. Baptist.</i>	<i>A.</i>			
<i>Canton de la Pointe Noire.</i>					
<i>Pointe Noire.</i>	<i>Winston, Maurice.</i>	<i>A.</i>	<i>Martial Paul.</i>	<i>R.</i>	
	<i>Mignerel, Junior.</i>	<i>A.</i>	<i>Holland, Louis.</i>	<i>A.</i>	
	<i>Chatelard, Jean.</i>	<i>A.</i>			
	<i>Grégoire, Sylvestre.</i>	<i>A.</i>			
	<i>Alexandre Alexander.</i>	<i>A.</i>			
	<i>Clement André.</i>	<i>R.</i>			
	<i>Sabine Gustave.</i>	<i>A.</i>			
	<i>Dares, Marcelin.</i>	<i>A.</i>			



NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
	Colot, Georges.	A.			
Deshaies.	Roboam, Gertrude.	A.	Vioy, Volcy.	A.	
	Bélaire, Lurville.	A.			
Bonhante.	Rezzi, Joseph.	A.	Dahomais, François.	A.	
	Athanase, Cécile-Jeanne.	A.	Cabel, M <sup>re</sup> Baptiste.	A.	
	Lative, Vital.	A.			
	Félix, Lionel.	A.			
	Safages, Alfred.	A.			
	Letin, Emmanuel.	A.			
Arrondissement de M <sup>re</sup> Galante.					
Canton de Marie Galante.					
Grand-Bourg.	Moise, Jean.	A.	Bade, Gabriel.	A.	
	Céroux, Tyrolien.	A.	Ferdinand Rousseau.	A.	
	Hulman, Léot.	A.			
	Kaoul, Bonneton.	A.			
	Albert Blaise.	A.			
	Thévenin, Claude.	A.			
	Belmont, Charles.	A.			
	Gontran Tartarier.	A.			
	Ernest Bourjac.	A.			



NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- rages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Capesterre (M. G.)	St-Hilaire, J <sup>m</sup> Louis	A.	Barthélemy, Hector	A.	
	St-Clair Solotte	A.	St-Val, Eto	A.	
	Ch. Saliquy de Bonnaval	A.			
	Seneuf, Lubin	A.			
	Jean, Moysan	A.			
	Joseph, Meccien	A.			
Saint-Louis	Eto, Téléphore	A.	Hippolyte Charles	A.	
	Edouard Jean-Bapt	A.	Baglin, Gabriel	A.	
	Wachter, Henri	A.			
	Sophie Leopold	A.			
	Eugénie Hubert	A.			
	Adida, Théodore	A.			
	Maison, St-Jean	A.			
	Thomas Antoine	A.			
	X Urie, Anatole	A.			
Arrondissement de la Pointe-à-Pitre.					
Canton de la Pointe-à-Pitre.					
Pointe-à-Pitre	J <sup>m</sup> Joseph Ste-Croix	A.	Leon Guillot	A.	
	A. Boniface	A.	Montout Leon	A.	
	Amidée Leger	A.	Ludgard Ariste	A.	
	H. Brumant	A.			
	J. F. Royer	A.			



NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
	Ernest Joseph.	A.			
	St-Louis Cader.	A.			
	Seymour, Raymond.	A.			
	Ernest Lubin.	A.			
	Leonel L. Lubin.	A.			
	Emmanuel Saulat.	A.			
	Thimie Namir.	A.			
Abymes.	Boricaud, Amable.	A.	Boras, J. B.	A.	
	Boricaud, Ethel.	A.	Rouil, J. J. Joseph.	A.	
	Simon, Justin.	A.			
	Lamo, Alfred.	A.			
	Abur, Amédée.	A.			
	Telissie de Monte mont.	A.			
	Boureau, A. Napoléon.	A.			
	Lambert, Hortulien.	A.			
	Alfred St-Louis.	A.			
Boisieu	Boisneuf, H. J. H.	A.	Albéri, Jacobin.	A.	
	Luce, Paul.	A.	Faugasse, Jean.	A.	
	Elon, Léon.	A.			
	Laurent, Eugène.	A.			
	Coyère, Louis Saint.	A.			
	Radegonde Simon.	A.			
	Ballet, St. Prix.	A.			



NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- rages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
	Dupré, Léopold.	A.			
	Lacascade, Gaston.	A.			
Moine à l'Eau,	Gustave Thiébaud.	A.	Tamarin, Eugène	A.	
	Malety, Charles	A.	Sapko, Jean.	A.	
	Labuthie, Ernest	A.	J <sup>e</sup> Charles. Mer		
	Gama, Félix	A.			
	Arçon, J <sup>es</sup> Thomas	A.			
	Gelas, Eugène	A.			
	Sevalois, Raymond	A.			
	Adélaïde Estival	A.			
	Godolias, Marcellin	A.			
Canton du Samentin.					
Samentin.	Remy, Mondésir.	A.	Terrade, Eugène.	A.	
	Guillon, Bertrand	A.	Dérambot, J <sup>e</sup>	A.	
	Grenier de Montgail- lard, (E.)	A.	Louis.		
	Alexandre Clairville	A.			
	Simonne.				
	Beauvarlet, Edgard	A.			
	Bocage, J <sup>e</sup> Bernard	A.			
	Choussat, Dubinié	A.			
	Lourau, Henry	A.			
	Terrade, Camille	A.			
Daie Mabault	Pescamps, Georges	A.	Méchainville, Ulysse	A.	



NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
	Bonnard, Cyrille.	A.	Avenay, Antoine	A.	
	Elisée, Garçon.	A.			
	Bapaume, Petit-père.	A.			
	Reimondencq, Henri.	A.			
	Biret, Clément.	A.			
	Quirola, Charles.	A.			
	St-Maurice Clairville.	A.			
	Créteuiliens, Maurice.	A.			
Petit-Bourg.	F. Audry.	A.	J. L. Samar.	A.	
	A. Lucas.	A.	C. Mariani.	A.	
	J. D. Angèle.	A.			
	D. Vermenton.	A.			
	P. Geminos.	A.			
	A. Ardouin.	A.			
	J. M. Liber.	A.			
	A. Blerol.	A.			
	C. Niemen.	A.			
Sainte-Rose.	Chibaudier, Edg.	A.	Villet, Thomas.	A.	
	Elisé, Gustave.	A.	Dutrop, Paul.	A.	
	Bellemare, Fa. d'Amard.	A.			
	Amédée Ch. Desmouille.	A.			
	Céleste, Athanase.	A.			
	Cotignac, René.	A.			



NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
	Labour, Renouée,	A.			
	Honni.				
	Binet, Eugène.	A.			
	Fidèle, F. Victor Desille.	A.			
Canton du Port-Louis.					
Port-Louis	Beutier, Marc.	A.	Rosa, Edmond.	A.	
	Briolen, Etienne.	A.	Corbin, Aurélius	A.	
	Tatone, Edo.	A.			
	Papin, Georges.	A.			
	Edouard Louis.	A.			
	Blante, Urbain	A.			
	Daril, Lazare	A.			
	Téhon, Bimbin	A.			
	Malborough	A.			
	Disir.				
Petit-Canal.	H. Guérin.	A.	Aristide, Trécord	A.	
	J. de la Clémendière	A.	J. Kaban.	A.	
	A. Surville.	A.			
	A. Godefroy.	A.			
	S. Ville Gressel.	A.			
	E. de Bragelongne	A.			
	Joseph Rousseau	A.			
	Emile Lizeul	A.			
	Alphonse Barbotteau	A.			



NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- rages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Anse Bertrand.	Riollet, David.	A.	Daminthe, Aug <sup>te</sup>	A.	
	Baler, Sabir.	A.	Wesule, François.	A.	
	Liric, Auguste.	A.			
	Tony, J <sup>m</sup> Noël.	A.			
	Girerdof, Joseph.	A.			
	Lama, Alexis.	A.			
	Paulche, Blaise.	A.			
	Etienne, Aza.	A.			
	Lamos, Denis.	A.			
Canton du Moule.					
Moule	Michelon.	A.	A. Boisseron.	A.	
	G. Anosime.	A.	F. Juvenel.	A.	
	N. Henry.	A.	Ch. Hérem.	A.	
	S. Poussel.	A.			
	F. Arcou.	A.			
	Ch. Bauregard.	A.			
	Ch. Bance.	A.			
	J. Lawroy.	A.			
	N. Vainqueur.	A.			
	J. Ricou.	A.			
	S. Caruel.	A.			
	A. François.	A.			
St <sup>e</sup> Anne.	Eudore Emeran.	A.	Alexandre Constant.	A.	



NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- rages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
	Roulet Digazon	A.	Adrien Talanque	A.	
	Auguste Talanque				
	Jules Beauvrou				
	A. de Chazelles				
	Robinet, Jean				
	Tedurand.				
	Alexandre Clara.				
	Aristide Lignieris				
Canton de Saint-François					
Saint-François	Alexis Douënel	A.	A. Tarréau	A.	
	J. L. Chéleme	A.	J. L. Cois Mercier	A.	
	Ad. Chastaing	A.			
	Stéphan Puyllier	A.			
	Gontran du Redou	A.			
	Albert Dubos	A.			
	Louis Pauvert	A.			
	Arthur Gauthier	A.			
	Rodolphe Douënel	A.			
Désirade	Ch. Socquet	A.	Laurent Maston	A.	
	Clément Dancy	A.			







COLONIE  
de  
LA GUADELOUPE.

MODÈLE N° 7.

ANNEXE  
à la circulaire  
du 11 décembre 1884.

10-1

## ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

# LISTE D'ÉMARGEMENT

DU *1<sup>er</sup>* BUREAU DE VOTE.

(N° *1* A *100* DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 17 janvier et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3<sup>e</sup> colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La direction de l'intérieur tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3<sup>e</sup> colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter au lieu et place des délégués.



NUMÉROS d'ins- cription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS ET QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
1	Abura Amédée Délégué					
2	Adda Ghéodore Délégué					
3	Adélaïde Estonnell Délégué	Camarin ( Eugène ) suppléant.				Appelé à remplacer le titulaire empêché.
4	Adolphe Eustase Délégué					
5	Alexandre Alexandre Délégué					
6	Alexandre ( Clairville, Demoune ) Délégué					
7	Alexis Olive Délégué					
8	Alfred St-Louis Délégué					
9	Amédée ( Charles, Dormeuille ) Délégué					
10	Angèle ( J. D. ) Délégué					
11	Anosime ( S. ) Délégué					
12	Arbaud ( Jules ) Délégué					



NUMÉROS d'ins- cription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS ET QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
13	Arbresec Armonville Délégué					
14	Arcon (S) Délégué					
15	Arcon Julés Thomas Délégué					
16	Ardonin (G.) Délégué					
17	Arsonneau (Nestor) Conseiller général					
18	Athanase Cité (Sangier) Délégué	Dahouais François Suppléant.				appelé à renouveler à l'Assemblée
19	Audry (P.) Délégué					
20	Ayvil (Alcée) Conseiller général					
21	Aye (J <sup>e</sup> Nicolas Dejage) Délégué					
22	Azincourt (Bernard) Délégué					
23	Ballet (S <sup>r</sup> J <sup>e</sup> ) Délégué					
24	Balin (Sabin) Délégué					



NUMÉROS d'ins- cription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS ET QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
25	Bance As Délégué					
26	Bapaume (Petit Frères) Délégué					
27	Barbotteau (Delfin) Délégué					
28	Bastard (Vély) Délégué					
29	Beaubrun (Bules) Délégué					
30	Beaufort-Huy (Daniel) Délégué					
31	Beauregard (Ch) Délégué					
32	Beauvarlet Edgard Délégué					
33	Bebel E. Délégué					
34	Becker (Charles) Délégué					
35	Bélair (Ducqville) Délégué					



NUMÉROS d'ins- cription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS ET QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
36	Bellemare (Ferdinand) Délégué					✓
37	Belmont (Charles) Délégué					✓
38	Bernus (Heildebert) Conseiller Général					✓
39	Bersert (R) Délégué					✓
40	Beulier (Marc) Délégué					✓
41	Binet (Eugène) Délégué					✓
42	Bioche (Edgard) Conseiller Général					✓
43	Bizet (Permon) Délégué					✓
44	Blaise (Alber) Délégué					✓
45	Blanchet (Octave) Délégué					✓
46	Blandin (Marc) Délégué					✓
47	Blandin (L) Délégué					✓



NUMÉROS d'ins- cription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS ET QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	
48	Blerol (?) Délégué		<i>[Signature]</i>			
49	Bocage (Joseph Bernard) Délégué		<i>[Signature]</i>			
50	Boisneuf (Hyacinthe) Délégué		<i>[Signature]</i>			
51	Bonnard (Cyrille) Délégué		<i>[Signature]</i>			
52	Bonneterre (Raoul) Délégué	Rousseau Ferdinand Séraphin	<i>[Signature]</i>			Appelé à remplacer le Délégué.
53	Boniface (?) Délégué		<i>[Signature]</i>			
54	Boricau (Bertaud) Délégué	Boras Jean Baptiste	<i>[Signature]</i>			Remplace le titulaire empêché.
55	Boricau (Bernard) Délégué		<i>[Signature]</i>			
56	Boulogne (B.) Délégué		<i>[Signature]</i>			
57	Boulon (Bacquet) Délégué		<i>[Signature]</i>			
58	Boureau (A. Napoleon) Délégué		<i>[Signature]</i>			
59	Boureau (Jules) Délégué		<i>[Signature]</i>			



NUMÉROS d'ins- cription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS ET QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
60	Bourjau (Ernest) Délégué			1		✓
61	Briolen (Etienne) Délégué					✓
62	Brumant (M.) Délégué					✓
63	Cabre (Amédée) Délégué					✓
64	Caliani (Yves) Délégué					✓
65	Caruel Délégué					✓
66	Céreste (Anatole) Délégué					✓
67	Céreste (Alphonse) Délégué					✓
68	Celouit (Gyrodien) Délégué					✓
69	Charvet F. Délégué					✓
70	Chassain Adolphe Délégué					✓
71	Chatebord (Jean) Délégué					✓



NUMEROS d'ins- cription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS ET QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	
72	<i>Choussat</i> (Ducemé) Délégué		<i>[Signature]</i>			
73	<i>Circodet</i> (Joseph) Délégué		<i>[Signature]</i>			
74	<i>Clara</i> (Alexandre) Délégué		<i>[Signature]</i>			
75	<i>Clayssen</i> (H) Délégué		<i>[Signature]</i>			
76	<i>Clermont</i> (André) Délégué	<i>Roland</i> (Louis) Suppléant	<i>[Signature]</i>			Appelé à voter en rem- placement de M. Clermont - André qui a refusé
77	<i>Clot</i> Georges Délégué		<i>[Signature]</i>			
78	<i>Cotignac</i> (Léon) Délégué		<i>[Signature]</i>			
79	<i>Courau</i> (Henry) Délégué					
80	<i>Coyere</i> (Goussaint) Délégué		<i>[Signature]</i>			
81	<i>Cyville</i> Louis Délégué		<i>[Signature]</i>			
82	<i>Daney</i> (Erment) Délégué		<i>[Signature]</i>			
83	<i>Darls</i> (Marcelin) Délégué		<i>[Signature]</i>			



NUMÉROS d'ins- cription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS ET QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	
84	<i>Darré</i> Délégué		<i>[Signature]</i>			
85	<i>Sauvete</i> (Blais.) Délégué		<i>[Signature]</i>			
86	<i>Savoy</i> Conseiller général		<i>[Signature]</i>			
87	<i>De Bonnegat</i> Taligny (Charles) Délégué		<i>[Signature]</i>			
88	<i>De Bragelouque</i> (R.) Délégué		<i>[Signature]</i>			
89	<i>De hazelles</i> Délégué	Alexandre Constant	<i>[Signature]</i>			Appelé à remplacer M. de Hazelles, empêché.
90	<i>Secours</i> (Enaore) Délégué		<i>[Signature]</i>			
91	<i>Séjean</i> Délégué		<i>[Signature]</i>			
92	<i>Séjean</i> (Sévère) Conseiller général		<i>[Signature]</i>			
93	<i>St. Séverin</i> (J.) Délégué		<i>[Signature]</i>			
94	<i>St. Vitz</i> Conseiller général		<i>[Signature]</i>			
95	<i>Stamps</i> Georges Délégué		<i>[Signature]</i>			







ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à *cent* électeurs.

A la Basse-Terre, le 22 février 1885.

Le Directeur de l'intérieur,

*Blouin*

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de *Quatre-vingt dix huit* émargements pour le 1<sup>er</sup> tour de scrutin.  
\_\_\_\_\_ le 2<sup>e</sup> idem.  
\_\_\_\_\_ le 3<sup>e</sup> idem.

Le Président du bureau de vote,

*Ant. Simonneau*

Les Scrutateurs,

*Mois Jean A. B. surface*  
*En. Boudin*  
*Albert B. Saint*



COLONIE  
de  
LA GUADELOUPE.

MODÈLE N° 7.

ANNEXE  
à la circulaire  
du 11 décembre 1884.

10-2

## ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

# LISTE D'ÉMARGEMENT

DU 2<sup>e</sup> BUREAU DE VOTE.

(Nos 101 A 200 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 17 janvier et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3<sup>e</sup> colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La direction de l'intérieur tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3<sup>e</sup> colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter au lieu et place des délégués.



NUMÉROS d'ins- cription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS ET QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
101	Duchassaing Conseiller général					
102	Dufond Conseiller général		<i>D. D.</i>			
103	Dulice Louis Délégué		<i>L. D.</i>			
104	Dupré Léopold Délégué	Albery (Jacobin) Suppléant	<i>A. B.</i>			Appelé à remplacer le titulaire empêché.
105	Edinval Jean-Baptiste Délégué		<i>E. D.</i>			
106	Edouard Louis Délégué		<i>E. D.</i>			
107	Elizée Garçon Délégué		<i>E. G.</i>			
108	Elizé Gustave Délégué		<i>E. G.</i>			
109	Elon Léonce Délégué		<i>E. L.</i>			
110	Emeran Eudore Délégué		<i>E. E.</i>			
111	Ernest Joseph Délégué	<i>E. J.</i>	<i>E. J.</i>			
112	Ernest Lubin Délégué		<i>E. L.</i>			



NUMÉROS d'ins- cription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS ET QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	
113	Etenna Aza Délégué		<i>16/16</i>			
114	Eugénie Hubert Délégué		<i>16/16</i>			
115	Félix Léonce Délégué		<i>16/16</i>			
116	Fidèle St Victor Derville Délégué		<i>16/16</i>			
117	Glorandin Julien Oscar Délégué		<i>16/16</i>			
118	Fortune Jules Délégué	Lora Carnille	<i>16/16</i>			Remplace le futur empêché
119	François (A) Délégué		<i>16/16</i>			
120	Gagneur Aimé Conseiller Général		<i>16/16</i>			
121	Gall Théodore Délégué		<i>16/16</i>			
122	Gama Félix Délégué		<i>16/16</i>			
123	Gauthier Arthur Délégué		<i>16/16</i>			
124	Gélas Eugène Délégué		<i>16/16</i>			



NUMÉROS d'ins- cription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS ET QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
125	Géminos A Délégué		<i>M. G.</i>			
126	Gervais Appolinaire Conseiller général		<i>M. G.</i>			
127	Gervais Charles Conseiller général		<i>M. G.</i>			
128	Gerville Réache (Gustave) Conseiller général		<i>M. G.</i>			
129	Gerville Réache Gaston Député					
130	Gibert Léopold Délégué	Yoyo (Amédée) Suppléant -	<i>M. G.</i>			Appelé à remplacer le titulaire empêché.
131	Godofroy A Délégué	Piccord Aristide	<i>M. G.</i>			<i>us</i>
132	Godolias Marcelin Délégué		<i>M. G.</i>			
133	Grégoire Sylvestre Délégué		<i>M. G.</i>			
134	Grenier de Montgaillard E. Délégué		<i>M. G.</i>			
135	Guérin H Délégué		<i>M. G.</i>			
136	Guillon Bertrand Délégué		<i>M. G.</i>			



NUMÉROS d'ins- cription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS ET QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	
137	Guilhemborde Délégué		<i>M. H. G.</i>			
138	Guillod Fr. François Conseiller général					
139	Gustave Théobald Délégué		<i>M. H. G.</i>			
140	Hanne Conseiller général		<i>M. H. G.</i>			
141	Hassell Hermann Théophile Délégué		<i>M. H. G.</i>			
142	Henry H. Délégué		<i>M. H. G.</i>			
143	Houëlche Arthur Délégué		<i>M. H. G.</i>			
144	Houllier Ch. Albert Délégué		<i>M. H. G.</i>			
145	Hulman Gilot Délégué		<i>M. H. G.</i>			
146	Isaac Auguste Conseiller général		<i>M. H. G.</i>			
147	Jacquest Alfred Délégué		<i>M. H. G.</i>			
148	Janoë Benoit Sylvain Délégué		<i>M. H. G.</i>			



NUMÉROS d'ins- cription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS ET QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
140	Jean-Charles (Antoine) Délégué		<i>[Signature]</i>			
141	Jean Desir Conseiller Général		<i>[Signature]</i>			
142	Jean-Louis Jeune Conseiller Général		<i>[Signature]</i>			
143	Jean-Romain (Richard) Conseiller Général		<i>[Signature]</i>			
143	Jouveau Dubreuil (H) Délégué		<i>[Signature]</i>			
144	Sabuthie Ernest Délégué		<i>[Signature]</i>			
145	Lacascade Gaston Délégué		<i>[Signature]</i>			
146	Lacascade Gustave Conseiller Général		<i>[Signature]</i>			
147	Lacour Jules Délégué		<i>[Signature]</i>			
148	Lacroisil Augustin Délégué		<i>[Signature]</i>			
149	Lafages Alfred Délégué		<i>[Signature]</i>			
150	Lambert Evertullien Délégué		<i>[Signature]</i>			



NUMÉROS d'ins- cription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS ET QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	
161	Lamo Alfred Délégué		<i>[Signature]</i>			
162	Latour-Menoux Henry Délégué		<i>[Signature]</i>			
163	Latapie (A) Délégué		<i>[Signature]</i>			
164	Lative Vital (Délégué)		<i>[Signature]</i>			
165	Laurent Eugène Délégué		<i>[Signature]</i>			
166	Lauroy Délégué		<i>[Signature]</i>			
167	Laventure Jules Délégué		<i>[Signature]</i>			
168	Le Dentu Emile Conseiller Général		<i>[Signature]</i>			
169	Lee Edmond Délégué		<i>[Signature]</i>			
170	Ledée Louis Délégué		<i>[Signature]</i>			
171	Léger Amédée Délégué		<i>[Signature]</i>			
172	Leonel Louis-Julien Délégué		<i>[Signature]</i>			



NUMEROS d'ins- cription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS ET QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
173	Stin Emmanuel Délégué		<i>[Signature]</i>			
174	Sevalois Raymond Délégué		<i>[Signature]</i> 7			
175	Siber J. M. Délégué		<i>[Signature]</i>			
176	Signières Aristide Délégué		<i>[Signature]</i>			
177	Siric Auguste Délégué		<i>[Signature]</i>			
178	Szeul Emile Délégué		<i>[Signature]</i>			
179	Tocquet Charles Délégué		<i>[Signature]</i>			
180	Touison Richard Jules Délégué		<i>[Signature]</i>			
181	Lucas A. Délégué		<i>[Signature]</i>			
182	Luce Paul (Délégué)		<i>[Signature]</i>			
183	Malborough Desir Délégué		<i>[Signature]</i>			
184	Maléty Charles Délégué		<i>[Signature]</i>			



NUMÉROS d'ins- cription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS ET QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
185	Marcellin L. J. G. Délégué.		<i>M. J. G.</i>			
186	Marechaux Bertrand Conseiller général.		<i>B. M.</i>			
187	Marie Justin Conseiller général.		<i>M. J.</i>			
188	Mary Barthélemy Conseiller général.		<i>M. B.</i>			
189	Mathey fils Délégué.		<i>M. M.</i>			
190	Matis Hyacinthe Délégué.		<i>M. H.</i>			
191	Mercier Joseph. Délégué.		<i>M. J.</i>			
192	Michel E. Délégué.		<i>M. E.</i>			
193	Michel Hamlet Délégué.		<i>M. H.</i>			
194	Michelon Délégué.		<i>M. M.</i>			
195	Michineau J <sup>m</sup> . Baptiste Délégué.		<i>M. B.</i>			
196	Misahel S. Délégué.		<i>M. S.</i>			







ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à *cent* électeurs.

A la Basse-Terre, le *22* février 1885.

Le Directeur de l'intérieur,



ARRÊTÉ la présente liste au nombre de *quatre-vingt-dix-sept* émargements pour le 1<sup>er</sup> tour de scrutin.

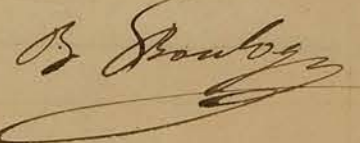
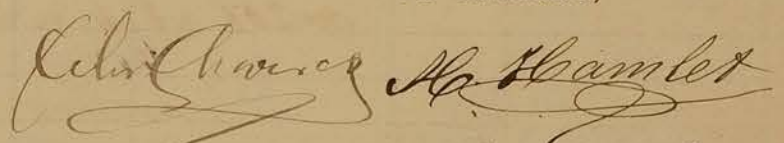
\_\_\_\_\_ le 2<sup>e</sup> idem.

\_\_\_\_\_ le 3<sup>e</sup> idem.

Le Président du bureau de vote,



Les Scrutateurs,





COLONIE  
de  
LA GUADELOUPE.

MODÈLE N° 7.

ANNEXE  
à la circulaire  
du 14 décembre 1884.

## ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

# LISTE D'ÉMARGEMENT

DU <sup>Zème</sup> BUREAU DE VOTE.

(Nos 201 à 284 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 17 janvier et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3<sup>e</sup> colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La direction de l'intérieur tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3<sup>e</sup> colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter au lieu et place des délégués.



NUMÉROS d'ins- cription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS ET QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	
201	Moyseau (Jean) Délégué		<i>[Signature]</i>			
202	Namir (Jérémie) Délégué		<i>[Signature]</i>			
203	Nicolas (Célestin) Conseiller général		<i>[Signature]</i>			
204	Niemen (L.) Délégué		<i>[Signature]</i>			
205	Palanque (Auguste) Délégué		<i>[Signature]</i>			
206	Papin (Georges) Délégué		<i>[Signature]</i>			
207	Partarieu (Gontran) Délégué		<i>[Signature]</i>			
208	Paterne (Elo) Délégué		<i>[Signature]</i>			
209	Pauvert (Louis) Délégué					
210	Planté (Urbain) Délégué	Rosa Edouard	<i>[Signature]</i>			Remplacement de titulaire empêché
211	Pédurand (Délégué)		<i>[Signature]</i>			
212	Pélissier de Montemont Délégué		<i>[Signature]</i>			



NUMÉROS d'ins- cription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS ET QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	
212	Perriollat (Daphnis) Délégué		<i>[Signature]</i>			
214	Pétion (Binbin) Délégué		<i>[Signature]</i>			
215	Polotte (St. Clair) Délégué (voir N° 211)		<i>[Signature]</i>			
216	Questel (Jean Baptiste) Délégué		<i>[Signature]</i>			
217	Quinola (Charles) Délégué	Mettainville (Ulysse) suppléant	<i>[Signature]</i>			Appelé à remplacer le titulaire empêché.
218	Radégonde (Simon) Délégué		<i>[Signature]</i>			
219	Raiffer (Léopold) Conseiller général					
220	Raymond (Gabriel) Délégué		<i>[Signature]</i>			
221	Raynard (Léonce) Délégué		<i>[Signature]</i>			
222	Reymonencq (Henri) Délégué		<i>[Signature]</i>			
223	Rémy (Meoudisier) Délégué		<i>[Signature]</i>			
224	René (Clément) Délégué		<i>[Signature]</i>			



NUMÉROS d'ins- cription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS ET QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
225	Renoux Latour (Georges) Délégué		RS			
226	Berri (Joseph) Délégué		RS			
227	Richard (Louis) Délégué		RS			
228	Richard (Romney) Délégué		RS			
229	Ricou (J.) Délégué		RS			
230	Roboam (Cervullien) Délégué		RS			
231	Rocher (Emilien) Délégué		RS			
232	Riolriv (David) Délégué		RS			
233	Robinet (St-Jean) Délégué		RS			
234	Rochemont (Chr. St.) Délégué		RS			
235	Rollin (Adolphe) Conseiller Général		RS			
236	Rouge (Léopold) Conseiller Général		RS			



NUMÉROS d'ins- cription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS ET QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
237	Roulet Degazon Délégué		<i>[Signature]</i>			
238	Rousseau (Joseph) Délégué		<i>[Signature]</i>			
239	Rousseau (J.L.) Délégué		<i>[Signature]</i>			
240	Roussel (F.) Délégué		<i>[Signature]</i>			
241	Roussel (L.) Délégué		<i>[Signature]</i>			
242	Royer (J. L.) Délégué		<i>[Signature]</i>			
243	Puillier (Stéphane) Délégué		<i>[Signature]</i>			
244	Sabine (Gustave) Délégué		<i>[Signature]</i>			
245	St. Croix (M. Pierre Josephine) Délégué		<i>[Signature]</i>			
246	St. Hilaire (M. François) Délégué		<i>[Signature]</i>			
247	St. Louis Gader Délégué		<i>[Signature]</i>			
248	St. Marie (Clairville) Délégué		<i>[Signature]</i>			



NUMÉROS d'ins- cription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS ET QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
249	S <sup>te</sup> Ville (Gressel) Délégué		PS			
250	Sama (Alexis) Délégué		PS			
251	Samos (Denis) Délégué		PS			
252	Samuël (Hodge) Délégué		PS			
253	Sarlat (Immanuel) Délégué		PS			
254	Sarlat (Gaston) Député					
255	Sébastien (Eugène) Coursier févral		PS			
256	Seneuf (Eugène) Délégué		PS			
257	Sergent Alcaume Conseiller général		PS			
258	Seymour (Raymond) Délégué		PS			
259	Sicard (William Wellington) Délégué		PS			
260	Simon (Faustin) Délégué		PS			



NUMÉROS d'ins- cription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS ET QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
261	Sophie (Léopold) Délégué		<i>[Signature]</i>			
262	Soret (Hubert) Délégué		<i>[Signature]</i>			
263	Soret (Nicolas) Délégué		<i>[Signature]</i>			
264	Souques (Ernest) Conseiller Général					
265	Surville (A.) Délégué		<i>[Signature]</i>			
266	Caranne (Auguste) Conseiller Général		<i>[Signature]</i>			
267	Cerrade (Camille) Délégué		<i>[Signature]</i>			
268	Cesserot (Louis) Conseiller Général		<i>[Signature]</i>			
269	Chéline (Fr. Louis) Délégué		<i>[Signature]</i>			
270	Chevenin (Claude) Délégué		<i>[Signature]</i>			
271	Chibaudier (Edgard) Délégué	Villet Thomas	<i>[Signature]</i>			Le suppléant remplace le titulaire en fonction.
272	Thomas (Antoine) Délégué		<i>[Signature]</i>			



NUMÉROS d'ins- cription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS ET QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
273	Cony (Jean) Noël Délégué		OK			
274	Coto (Thélesphore) Délégué		OK			
275	Coubland (Clermont) Délégué		OK			
276	Créteriens (Maurice) Délégué		OK			
277	Mric (Anatole) Délégué	Baglira (Gabriel) Suppléant	OK			Vote par N <sup>o</sup> 3 Baglira (Gabriel)
278	Maigneur (J.) Délégué		OK			
279	Vermenton (D.) Délégué		OK			
280	Vital (Paul) Délégué		OK			
281	Vitalis (Alcide) Délégué		OK			
282	Wachter (Henri) Délégué		OK			
283	Winston (Maurice) Délégué		OK			
284	Zilia (Ch) Délégué		OK			



ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à *quatre vingt quatre* électeurs.

A la Basse-Terre, le *21* février 1885.

Le Directeur de l'intérieur,



ARRÊTÉ la présente liste au nombre de

*quatre vingt*

émargements pour le 1<sup>er</sup> tour de scrutin.

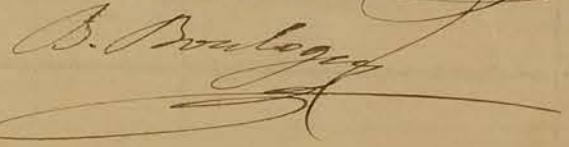
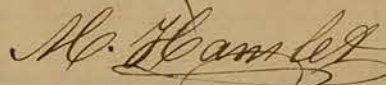
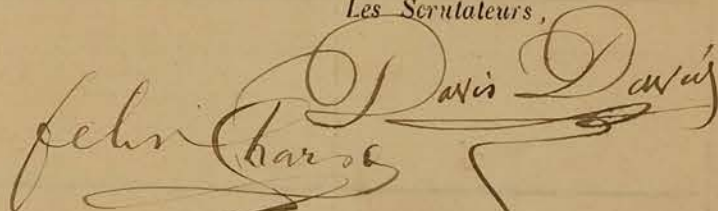
\_\_\_\_\_ le 2<sup>e</sup> idem.

\_\_\_\_\_ le 3<sup>e</sup> idem.

Le Président du bureau de vote,



Les Scrutateurs,





C. ~~2-8~~  
15-7

Dossier de l'électeur  
Senatorial<sup>M</sup> de la  
Guadeloupe.

1 mars 1888

880